

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1^{er}

N° 12

SIGNALEMENT.

La N^e Prance & Jeanne Marie
née Andrieu
nati ve de Lamoignon de Cornes
demeurant à Lamoignon de Cornes
allant à St. Pétersbourg (Russie)
âgé de 42 ans, taille d'un mètre
45 centimètres
cheveux châ-t-foncé front bombé
soreils châ-t-foncé yeux bruns
nez effilé — bouche moyenne
barbe — menton rasé
visage allongé teint ordinaire.

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DÉPOSÉES :

Ne remande

Fait à Aurillac, le 7 juillet 1856.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Andrieu
Jeanne
Prance

Handwritten signature in cursive script, likely of the issuer or a witness, running vertically down the right side of the document.



à M. le Préfet de
la Seine,

Monsieur le Préfet,

La nommée Marie Jeanne Andriac

femme Pranes résidant à Paris

à St. Pétersbourg auprès de son

frère également Marie, en conséquence elle

est âgée de 42 ans pour plus de vouloir être

taillé d'un met. 49 cent.

cheveux noirs, yeux gris, nez droit, bouche

petite, dents blanches, sans défauts.

Elle est mariée à M. Pranes, ancien

notaire, et a eu de son mariage

deux enfants, un garçon et une

fillette, tous deux vivants.

Elle est mariée depuis 15 ans.

Elle est mariée à M. Pranes, ancien

notaire, et a eu de son mariage

deux enfants, un garçon et une

fillette, tous deux vivants.

Elle est mariée depuis 15 ans.

Elle est mariée à M. Pranes, ancien

notaire, et a eu de son mariage

deux enfants, un garçon et une

fillette, tous deux vivants.

Elle est mariée depuis 15 ans.

Agny Monsieur le Préfet

l'arrivance de mon oncle rapport

Jeanne Marie Andriac

Le Maire de la commune de

Cessières de comot certifie que M^{me}

Andriac Marie Jeanne Jeanne

d'une bonne vie et mœurs qu'elle

doit lui être délivré le passeport

qu'elle demande.

A Auxerre le 7 juillet 1811

J. D. Mair

Archives